



Quels sont les risques en état d'ivresse et délit de fuite?

Par **franckyleony**, le **19/10/2011** à **21:00**

Bonjour Maître, voici ce qui m'est arrivé le 19/10/2011 à 01h20 .
j'ai été arrêté pour délit de fuite et avec 0,89 g . Hélas étant malade envers l'alcool et ce manque de ne pas voir assez ma fille et tous mes soucis actuels, ce soir j'ai fait le mauvais choix de prendre mon véhicule. n'ayant que le RSA (400eur) , je n'ai pas pu faire le changement de carte grise et payer mon assurance le mois dernier. A présent je compte faire une cure pour me soigner me remettre sur le droit chemin pour être un papa responsable. Je voulais savoir ce que je risque avec ces informations que je vous en adresse ce soir?
Exactement je suis rentré dans une voiture et ce m'a appelé la police par la suite qui sont venus sur place. J'ai passé la nuit en garde à vue et je suis reparti en fin de matinée. Merci pour votre compréhension, en espérant recevoir une réponse de votre part.

veuillez recevoir Maître mes sincères salutations distinguées.

Par **mimi493**, le **20/10/2011** à **01:43**

Au minimum, de la prison avec sursis et une amende, en sus de la perte de points
Puisque vous êtes au RSA, faites une demande d'aide juridictionnelle pour pouvoir payer un avocat

Par **franckyleony**, le **20/10/2011** à **13:43**

je vous remercie pour cette reponse, pensez vous que je risque de la prison ferme? chose sur laquelle je ne supporterai pas car je n es jamais connu cela et que je n es jamais fait de betise auparavant